La lettre du Conseil local éducatif

Octobre 2010

Au moment où les inégalités sociales s'accroissent, nous avons comme objectif que chaque parent, quelle que soit sa catégorie sociale, puisse se dire « qu'ici à Gennevilliers, pour son enfant, c'est mieux qu'ailleurs. Qu'ici, l'action de tous, permet de donner le meilleur à la personne en construction qu'est l'enfant, le meilleur pour son épanouissement.

Nous voulons élever les exigences éducatives collectives en direction de toutes les politiques publiques.

Celle de la Ville, de l'Etat, de la Région, du Département, dans un contexte national de remise en cause de droits fondamentaux.

Nous avons déjà fait beaucoup de choses avec les Assises de la réussite. Nous avons encore à faire. Nous voulons avancer avec vous tous. Le Conseil local éducatif est un des outils que nous mettons à votre disposition pour avancer sur nos chantiers communs. A bientôt pour innover ensemble !

Patrice Leclerc
Conseiller général des Hauts-de-Seine,
coordinateur du Conseil local éducatif

Richard Merra
Adjoint au maire
délégué à l'enseignement.

Election des parents d'élèves les 15 ou 16 octobre

Votre participation à l'élection des parents d'élèves de votre école, collège ou lycée est importante. Chaque voix comptera pour indiquer l'intérêt des parents sur le bon fonctionnement de l'Education nationale. C'est utile dans une période où l'on parle de suppression de postes… **Les parents élus au conseil d'école choisiront entre eux celui ou celle qui les représentera au Conseil local éducatif.** (De même, un enseignant par école doit être désigné pour participer au CLE.)

Renseignements : Direction de l'enseignement et des services scolaires - 01 40 85 64 27

VILLE DE Gennevilliers

Le CLE, c'est quoi ?

La création du Conseil local éducatif de Gennevilliers a été décidée par le conseil municipal, dans le cadre des Assises de la réussite conclues le 16 mai 2009.

C'est un organisme consultatif auprès du conseil municipal, composé de parents (un par école désigné par les parents élus du conseil d'école), d'enseignants ou directeurs, de professionnels de l'éducation et de l'enfance, d'experts et d'élus.

Les objectifs :

- Poursuivre et développer le travail engagé avec les Assises de la réussite.
- Faire de l'émancipation, de l'autonomie, de l'épanouissement, de l'éducation des enfants une priorité locale et municipale, un axe éducatif fort des politiques publiques.
- Elever le niveau d'exigences éducatives sur la ville.

Les groupes de travail du CLE

- Maison des parents/ parentalité
- langage
- jeu et ludothèque
- politique de la petite enfance

Réunion du Conseil local éducatif
Jeudi 18 novembre 18 h 30 - 20 h 30 en mairie

Ordre du jour :

Proposition de planning des conférences éducatives sur l'année suivie des décisions des Assises.

Prochaines réunions du Conseil local éducatif - séance plénière en Mairie -

- **samedi 11 décembre** de 9h à 11h30
- **jeudi 24 mars** de 20h30 à 22h30
- **mardi 7 juin** de 18h30 à 20h30